

<https://cnpjdpi.org/Courrier-a-Ursula-von-der-Leyen-Présidente-de-la-Commission-europeenne.html>

Courrier à Ursula von der Leyen, Présidente de la Commission européenne

- Actions et initiatives - Lettres et rencontres institutionnelles -

Date de mise en ligne : mardi 31 mai 2022

Copyright © Collectif National pour une Paix Juste et Durable entre
Palestiniens et Israéliens - Tous droits réservés

Paris le 31 mai 2022

Madame Ursula von der Leyen
Présidente de la Commission européenne

Madame la Présidente,

Depuis décembre 2021, le commissaire européen au voisinage et à l'élargissement, M. Oliver Varhelyi, empêche le versement de fonds de l'Union européenne à la Palestine d'un montant de 215 millions d'euros. Il prétend conditionner le déblocage de ces financements à une révision du contenu des manuels scolaires palestiniens. Le prétexte utilisé par le commissaire n'a aucun fondement puisque l'institut allemand Georg-Eckert, spécialisé dans le système éducatif, a remis un rapport à la Commission qui estimait que les manuels scolaires palestiniens respectaient globalement les standards de l'UNESCO. La sociologue palestinienne, Samira Alayan, a écrit dans un ouvrage sur les manuels scolaires palestiniens « Je n'ai trouvé aucune formulation raciste ou contre une communauté dans les livres palestiniens. Il n'y a aucune formulation contre le judaïsme comme religion ou communauté religieuse ».

A titre d'exemple, ce gel des financements de l'Union européenne prive 120 000 familles palestiniennes d'une allocation dont elles ont vraiment besoin et déstabilisent les hôpitaux de Jérusalem-Est. Des centaines de malades ne sont plus admis dans les hôpitaux même si leur état est grave. Comme l'a déclaré le directeur exécutif d'Auguste-Victoria, Fadi Al-Atrash : « Des vies sont mises en danger, des malades peuvent nous arriver tard avec des formes de cancer plus sévères, certains peuvent mourir ». Bien que la majorité des ambassadeurs des pays de l'UE se soient opposés le 1er avril au projet du commissaire Varhelyi, la situation est toujours bloquée.

Ce blocage, particulièrement grave, du financement des services publics palestiniens, n'est pas la première initiative du commissaire Varhelyi contre la Palestine. Dès mai 2021, il a bloqué le financement d'une très grande ONG palestinienne de défense des droits de l'Homme. Il a continué en multipliant les enquêtes et les mesures dilatoires pour bloquer le financement de ces ONG, alors même qu'elles concourent de manière décisive à la défense des droits humains en Palestine occupée.

Alors que l'Union européenne se proclame comme défenseuse des droits de l'Homme et du droit international, elle sanctionne un peuple occupé et récompense la puissance occupante.

En tant que citoyens européens, nous ne pouvons plus admettre de voir la Commission européenne bloquer les financements des services publics et de la société civile palestinienne. Quel que soit le statut du commissaire Varhelyi, c'est vous, Madame la Présidente, que nous tiendrons comme responsable des actes de la Commission européenne vis-à-vis de la Palestine et des organisations de la société civile palestinienne. C'est à vous que revient la responsabilité de prendre, dans ce sens, les décisions appropriées.

Ajoutons que ces besoins de financement de l'Autorité palestinienne et des organisations de la société civile palestinienne sont largement liés à l'étranglement économique de la Palestine par l'occupation militaire sans fin, la colonisation qui se poursuit, la destruction systématique de l'économie de Gaza et son blocus qui dure depuis 15 ans. Nous vous rappelons que vous avez la capacité d'agir, dans le cadre de vos compétences, pour que tout commerce avec des colonies, quelles qu'elles soient, soit banni au sein de l'Union européenne, de la même manière que vous avez annoncé vouloir bannir les produits du travail forcé. Vous avez aussi le pouvoir d'exclure les sociétés militaires israéliennes de tout financement par les programmes de la Commission. C'est ce que vous demandent, et continuent de vous demander, les citoyens européens.

Avec l'espoir que vous saurez prendre les mesures nécessaires en cohérence avec les principes affichés par l'Union européenne, et dans l'attente d'une réponse, nous vous assurons, Madame la Présidente, de notre haute considération.

Membres du Collectif National pour une Paix Juste et Durable entre Palestiniens et Israéliens signataires :

Agir Contre le Colonialisme Aujourd'hui (ACCA) – AFD International – AILES Femmes du Maroc - Alternative Libertaire (AL) - Américains contre la guerre (AAW) - Association des Travailleurs Maghrébins de France (ATMF) - Association des Tunisiens en France (ATF) - Association France Palestine Solidarité (AFPS) - Association Nationale des Elus Communistes et Républicains (ANECR) - Association pour la Taxation des Transactions financières et pour l'Action Citoyenne (ATTAC) - Association pour les Jumelages entre les camps de réfugiés Palestiniens et les villes Françaises (AJPF) - Association Républicaine des Anciens Combattants (ARAC) - Association Universitaire pour le Respect du Droit International en Palestine (AURDIP) - Cedetim / IPAM - Collectif des Musulmans de France (CMF) - Collectif Faty Koumba : Association des Libertés, Droits de l'Homme et non-violence - Collectif Judéo-Arabe et Citoyen pour la Palestine (CJACP) - Collectif Paix Palestine Israël (CPPI Saint-Denis) - Comité de Vigilance pour une Paix Réelle au Proche-Orient (CVPR PO) - Comité Justice et Paix en Palestine et au Proche-Orient du 5e arrt (CJPP5) - Confédération générale du Travail (CGT) - Droit-Solidarité – Ensemble ! – Fédération des Tunisiens pour une Citoyenneté des deux Rives (FTCR) - Fédération Syndicale Unitaire (FSU) – Europe Ecologie les Verts (EELV) – Forum Palestine Citoyenneté - Génération Palestine - La Courneuve-Palestine - le Mouvement de la Paix - les Femmes en noir (FEN) - Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté, section française de la Women's International League for Peace and Freedom (WILPF) (LIFPL) - Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP) - Mouvement Jeunes Communistes de France (MJCF) – Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA) - Organisation de Femmes Egalité - Parti Communiste des Ouvriers de France (PCOF) - Parti Communiste Français (PCF) - Parti de Gauche (PG) - Participation et Spiritualité Musulmanes (PSM) – Socialistes pour la Paix (SPP) – Sortir du colonialisme - Syndicat National des Enseignements de Second degré (SNES/FSU) - Une Autre Voix Juive (UAVJ) - Union des Travailleurs Immigrés Tunisiens (UTIT) – Union Juive Française pour la Paix (UJFP) -Union Nationale des Etudiants de France (UNEF) - Union syndicale Solidaires

[>> Télécharger le courrier \(pdf\)](#)